



<https://latribunelibre.com/emploi/paysagiste-concepteur-vlb-f-h>

PAYSAGISTE CONCEPTEUR (VLB) F/H

Description

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons paysagiste concepteur. Nos domaines d'activités sont l'aménagement urbain, l'urbanisme, l'aménagement paysager et l'environnement.

Vous intégrerez une équipe pluridisciplinaire à laquelle vous apportez votre créativité et votre savoir-faire.

Sous l'autorité des chefs de projet, il vous sera demandé notamment :

- De participer activement aux études de projets de territoire, de projets urbains et d'aménagement des espaces publics,
- D'analyser les attentes des maîtres d'ouvrage et de participer à la conception des projets,
- D'assurer la production des dossiers (pièces écrites et graphiques),
- D'élaborer les documents de communication destinés au public.

Le poste requiert des qualités graphiques pour la présentation des documents (documents pour concertation publique).

Vous serez susceptible de travailler sur des projets autres que ceux gérés par le paysage.

Cette description n'est toutefois pas limitative.

Localisation

Le poste est basé à Verrières-le-Buisson (91 ESSONNE)

Déplacements ponctuels en Ile-de-France et sur la France

Qualifications

Formation

Architecte paysagiste ou équivalent

Ou autres selon parcours et expérience

Expérience

2 ans minimum

Qualités

- Motivation dynamisme et implication dans les études

Organisme employeur

SEGIC INGENIERIE

Type de poste

Temps plein

Secteur

INGÉNIERIE,
TECHNIQUES

ÉTUDES

Lieu du poste

91645, VERRIERES LE BUISSON,
VERRIERES LE BUISSON, France

Salaire de base

35000 € - **Salaire de base**
40000 €

Date de publication

7 janvier 2026 à 20:04

Valide jusqu'au

06.02.2026

- Qualités relationnelles, sens du travail en équipes,
- Excellent niveau de présentation graphique,
- Qualités rédactionnelles

Compétences techniques

- CAO : maîtrise autocad, Covadis serait un plus,
- DAO : Photoshop, Sketchup, Illustrator
- Mise en page : Indesign
- SIG :Map Info, Arcgis
- Pack office

Rémunération et avantage

Suivant expérience + 13ème mois + participation + carte ticket restaurant + mutuelle + prise en charge de 50% des transport collectif + chèque emploi service (CESU) + CSE